



**EN ATTENDANT
LA REOUVERTURE
DU MUSEE**

**Marsouin, Bigor, Ami,
Fais un don
pour soutenir l'opération**

Maurice TOUSSAINT collection privée

SOMMAIRE

Bulletin AAMTDM N° 38



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



DOSSIER EXTENSION DU MUSÉE



METRE - ARCHITECTURE/PAO/RE



PERSPECTIVE SUR l'INRMB ET l'ENTRÉE

ÉDITORIAL

01 **Édito** du Colonel (H) DUTARTRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

02 **PV de la XL^e assemblée générale de l'AAMTDM**

02 **1^{re} Partie** - Bilan 2020

DOSSIER

07 **Extension du musée - point de situation**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

11 **2^e Partie** - Plan d'action 2021

15 **Conseil d'administration**

16 **In Mémoriam**

BOUTIQUE

17 **La boutique du musée**

CARNET D'ADRESSES

[ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE](#)

BP 10 - 83601 Fréjus cedex
Tél et Fax : 04.94.40.76.05
e.mail : amisdumusee@wanadoo.fr
Site Internet : www.aamtdm.net
Page Facebook : www.facebook.com/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine

Permanence chaque mardi de 15h00 à 17h30

[MUSÉE DES TROUPES DE MARINE](#)

BP 94 - 83608 Fréjus cedex
Conservateur du Musée :
LCL Philippe ROUDIER
Tél : 04.94.17.86.55
Mail : museedestdm@gmail.com

FERMETURE du Musée depuis le 24 juin 2020 pour 2 ans

[CENTRE D'HISTOIRE ET D'ETUDES DES TROUPES D'OUTRE-MER \(CHETOM\)](#)

Tél : 04.94.17.87.81
Tél : 04.94.17.86.56

Ouverture du centre:
lundi au jeudi sur RDV
de 9h à 12h / 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h

Fermeture annuelle :
vacances de Noël

PUBLICATION : Directeur de la publication : Colonel (H) Jean-Pierre DUTARTRE.
Secrétariat de rédaction : AAMTDM.
Photos : AAMTDM, Composition et PAO : Mme Leslie WILLAUME.
Comité de lecture : Les membres du bureau de l'AAMTDM.
Imprimerie et expédition : Wagram Editions - 8, rue Salvador Allende - BP 20008 - 95871 BEZONS Cedex - Tél : 01 34 23 33 00
Publication : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine- 2021



Fréjus, le 07 juin 2021

Chers (ères) adhérents (es) et amis (es) du musée,

« *Si la branche veut fleurir, qu'elle honore ses racines.* » Proverbe africain

« *Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir.* » Anatole France

Dans mon dernier Edito, je vous écrivais qu'il nous faudrait vivre « avec » la Covid-19. Malheureusement, certains de nos amis n'ont pas eu la force nécessaire de lui résister et ont été emportés par la maladie. Ils n'auront pas le bonheur de voir le futur musée. Ayons donc une pensée pour eux.

Je vous invite à lire le procès verbal de notre dernière assemblée générale. Vous y découvrirez comment 2020 nous a permis de faire le pas décisif, celui sans lequel les Troupes de marine n'auraient pas pu rénover et agrandir le musée, autrement dit obtenir la confiance - et donc l'engagement - de plusieurs mécènes¹ et bien entendu celle du décideur, l'Etat-major de l'armée de terre.

Vous découvrirez ensuite, dans les premières pages centrales, comment les travaux d'extension avancent dans le respect du calendrier retenu afin d'inaugurer le futur musée à l'occasion de notre rassemblement annuel le 31 août 2022, et comment le redéploiement de la collection permanente est envisagé sur les deux niveaux de l'ancien musée... C'est le pari relevé par le trinôme, Conservateur, Directeur du musée et le président du conseil scientifique, le médecin général inspecteur (2S) Marc MORILLON.

Vous pourrez enfin redécouvrir l'ingéniosité des marsouins et des bigors qui, bien avant la fin du XIXe siècle, n'étant pas encore équipés du casque colonial, ont su créer quelques coiffures « tropicales ». Entre folklore et débrouillardise...

Si toutefois vous appréciez notre action et nos publications (<https://www.facebook.com/AAMTDM/>) n'hésitez pas à partager ces informations avec vos amis et à nous soutenir encore et toujours. Vous trouverez les formulaires d'abonnement et de soutien dans ce bulletin pour...

... qu' « **au nom de Dieu, vive la Coloniale !** »

Amicalement.

Colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE,
Président de l'AAMTDM

¹ - Outre Fréjus, Saint-Raphaël, le Var, La Région Sud, il s'agit de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) « Les Gueules Cassées », la Fédération Nationale André Maginot (FNAM), La Fondation d'Entreprise La France Mutualiste, La Fondation d'entreprise Carac, PRD Office et la Fondation de France. Cf. les logos au dos du bulletin.



PROCES-VERBAL DE LA XL^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAMTDM

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine

La XL^eme Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 30 janvier 2021 dans la salle de réception du camping le Fréjus, de 9H30 à 12H30, sous la présidence du colonel (H) DUTARTRE et en présence notamment :

- de Madame Françoise DUMONT, Sénateur du Var,
- de l'amiral Jean-Louis BARBIER, conseiller municipal, délégué aux affaires militaires et au domaine littoral, représentant M. RACHLINE, maire de Fréjus,
- de Monsieur Jean-François DEBAISIEUX, maire adjoint délégué aux affaires patriotiques et militaires représentant M. MASQUELIER, maire de Saint-Raphaël et président de la communauté d'agglomération,
- de Madame Catherine ROUBEUF, conseillère régionale,
- du général Frédéric GARNIER commandant l'EMSOME et Père de l'Arme,
- du colonel DUCRET, colonel adjoint au général commandant l'EMSOME et directeur du Musée,
- du colonel Paul COURTIAU, chef de corps du 21^e RIMa,
- du lieutenant-colonel (er) Sylvain CLAUTIAUX représentant le général de CA (2S) Philippe BONNET, président de la FNAOM
- et de tous les membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu et pu faire le déplacement.

Etaient excusés :

- Monsieur David RACHLINE, maire de Fréjus,
- Monsieur Frédéric MASQUELIER, président de la communauté d'agglomération (CAVEM),
- Madame Julie LECHANTEUX, député français au Parlement européen,
- Madame Brigitte LANCINE, conseillère régionale,
- Le général (2S) Jean-Marc MARILL, vice-président « musées » de la FNAOM,
- Monsieur Guillaume DECARD, conseiller départemental.

Le président accueille et remercie les membres de l'assemblée pour avoir répondu à l'appel du bureau, remercie les donateurs, présente les vœux de l'association pour la nouvelle année à l'ensemble des participants puis fait le point sur le nombre de pouvoirs reçus. Avec 3 928 pouvoirs comptabilisés, le quorum (25% de 8 579 adhérents) est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis le président demande à l'assemblée de bien vouloir se lever pour rendre **hommage aux adhérents disparus en 2020**.

1^{re} Partie - BILAN 2020

1.1- **Rapport moral par le président :**

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis,

Nous voici réunis, malgré la Covid 19, pour notre 40^e assemblée générale. Cet anniversaire, qu'il conviendrait que nous marquions cette année d'une manière ou d'une autre..., fait de nous une association pérenne, solide en qui vous croyez. Vous savez nous le prouver en vous engageant à nos côtés ; votre confiance nous honore et nous oblige. Les membres du conseil d'administration font donc de leur mieux dans l'intérêt supérieur. Permettez-moi de les remercier publiquement pour leur soutien, leur disponibilité, leur travail et l'esprit dans lequel ils le font. Parenthèses au sujet de la pandémie : je vous demande de bien vouloir respecter les gestes barrières pour préserver la santé de chacun et donc la capacité à remplir nos missions respectives. J'en profite pour remercier le directeur du camping Le Fréjus pour nous prêter aimablement la salle malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

Malheureusement, nous ne pourrions pas déjeuner comme prévu, c'est pourquoi des repas « à emporter » ont été préparés. Compte tenu de la météo, je propose à ceux qui le pourront et le souhaiteraient de prendre ces repas à l'ANA 21 qui met ses locaux à notre disposition.

Outre la présence du général Frédéric GARNIER, Père de l'Arme et du colonel DUCRET, son adjoint et directeur du musée, je soulignerai celles

- du lieutenant-colonel (er) Sylvain CLAUTIAUX représentant

le général de CA (2S) Philippe BONNET, président de la FNAOM, tous trois venus spécialement de la région parisienne,

- du général TRACQUI, président d'honneur de l'AAMTDM,
- du colonel Paul COURTIAU, chef de Corps du 21 RIMa,
- de l'officier traditions et des trois présidents de catégorie du 21, et de nos élus qui nous font la gentillesse, l'amitié et l'honneur de partager cet instant

- l'amiral Jean-Louis BARBIER, conseiller municipal, délégué aux affaires militaires et au domaine littoral, représentant M. RACHLINE, maire de Fréjus,

- Monsieur Jean-François DEBAISIEUX, maire adjoint délégué aux affaires patriotiques et militaires représentant M. MASQUELIER, maire de Saint-Raphaël et président de la communauté d'agglomération (CAVEM),

- Madame Catherine ROUBEUF, conseillère régionale,
- Madame Françoise DUMONT, ex 1^{ère} vice-présidente du conseil départemental du Var, ex présidente du SDIS 83, ex présidente de Var tourisme, aujourd'hui, Sénateur du Var, Merci à vous toutes et tous qui venez parfois d'assez loin, de Montpellier (ATDM 34), de la région Lyonnaise ou d'Aix-en-Provence...

Merci pour votre présence et votre engagement à nos côtés. Je serai relativement bref puisque les interventions qui suivent ont pour but de vous rendre compte des actions de l'équipe qui m'accompagne.

En ce qui concerne l'extension du musée, 2020 a permis de faire

LE « pas », celui qui nous **garantit la mise en chantier et la réalisation des travaux d'extension et de modernisation de notre musée!**

Je propose donc que nous ne parlions plus de « projet » mais de nouveau ou de futur musée.

Pour l'heure, le musée, sous cocon, est en cours de désamiantage. Pour l'infra, je laisserai le soin au colonel DUCRET, directeur du musée, de vous faire le point de situation. Sachez simplement que nous n'enregistrons qu'une semaine de retard. Rien d'inquiétant. Pour la partie administrative, l'association, par construction, est naturellement impliquée dans différentes réunions et dossiers liés au financement de l'extension-modernisation du futur musée.

Il en résulte pas moins de 6 engagements qui font l'objet de contrats ou de conventions et notamment celle que j'ai signée le 3 septembre à Lyon, après visa de la direction des affaires juridiques (DAJ) et du secrétariat général pour l'administration (SGA), avec l'Etablissement du service infrastructure de la Défense. Ce document définit le montant des participations financières des deux parties, publique, privée et les modalités de paiement.

A savoir :

1,627 M€ pour l'armée de terre.

3,992 M€ pour les troupes de Marine. Nous y reviendrons...

Pour la partie finances, vous verrez que les avoirs disponibles augmentent :

-de **189 k€¹** pour l'AAMTDM, que dis-je de **389 k€²** avec l'exceptionnel soutien de l'Union des blessés de la face et de la tête ou des « Gueules cassées ». Après **165 k€** en 2018 et encore **165 k€** en 2019.

-de **215 k€³** pour le compte Extension suivi par la Fédération.

C'est beaucoup, c'est superbe... C'est encourageant !

Les **promesses** de Fréjus, des « gueules cassées », de la famille TDM, je pense notamment à la FNAOM qui avance pas moins de 250 000 € sur ses fonds (en deux temps, le second, si besoin fin 2022), **ont été tenues**. Le 2 juillet, **elles nous ont permis** de donner les gages nécessaires à l'Etat-major de l'armée de terre, qui a considéré qu'il pouvait faire confiance aux hommes et femmes qui servent sous « l'Ancre d'or », lequel a pris le pari de nous avancer les fonds manquants dits « à risque », et donc **de nous engager juridiquement et financièrement** dans l'opération.

Un grand merci donc à nos premiers partenaires, aux nouveaux et à tous les particuliers.

Pour le bilan, je vous invite à retenir ces quelques chiffres et à les apprécier à leur juste valeur :

Depuis 2015, nous avons enregistré **2 342 dons** et 1 leg pour **299 982 €⁴**...

Pour l'heure, le futur musée a sensibilisé environ 1 900 hommes et femmes dont presque 700 du 21. Un travail de concaténation reste à faire. Une donnée à rapporter au volume des camarades de l'Arme (actifs et anciens)...

2020, année Une du Covid-19, est hélas blanche en ce qui concerne les activités. Excepté pour la boutique et les actions de

1-Dont **67 600 €** de RE, **65 000 €** de subventions, **56 019 €** de la CDMB et de la valeur du stock en boutique en baisse de 3 000 €.

2- Avec les 200 000 € de l'Union des blessés de la face et de la tête qui ont été crédités au compte de l'association.

3- Dont **25 k€** du CNT, 20 k€ de l'Entraide, 20 k€ de la Fondation de France, **36 k€** de **Dartagnans** et **100 000 €** prêtés par la FNAOM.

4- Soit 594 000 € en comprenant les 250 000 € du prêt de la FNAOM, les 25 000 € du CNT et les 20 000 € de l'Entraide.

communication et de rayonnement en particulier à travers les réseaux sociaux. Je développerai en aval.

2021 ! 2021 sera l'année des préparatifs au redéploiement de la collection permanente, sur deux niveaux, 1er étage et rez-de-chaussée... C'est le nouveau pari relevé par un trinôme Conservateur, Directeur du musée et notre premier vice-président de l'association, devenu président du conseil scientifique, le général MORILLON. La seconde partie de l'AG sera consacrée à ce sujet. Je n'en dis pas plus.

Je termine en remerciant le chef de projet, le LCL Roudier, notre conservateur pour son travail et toutes celles et ceux qui, individuellement ou collectivement dans les unités et les amicales, en activité ou en retraite, nous font toujours confiance.

1.2- Situation des effectifs par le colonel (H) DUTARTRE, président :

Avec **8 579** adhérents au 31 décembre, nous enregistrons



* **8 287** à l'AG de 2019, **8 330** à l'AG de 2020

* Fichier AOB de décembre - dont doubles-cotisations

+ 248 adhésions nettes en 2020 (+ 43 en 2019, - 244 en 2018 et + 838 en 2017).

Un zoom sur les données **CDMB, adhérents indirects**, fait ressortir le gain de 142 adhérents pour l'active et 135 pour les anciens.

En ce qui concerne **l'AAMTDM, les adhérents directs** sont au nombre de **448**. L'association perd 12 adhérents (décès, non renouvellements volontaires et radiations pour retard de paiement).

Retards cotisations

2017 : 12 ; 2018 : 28 ; 2019 : 55

1.3- Compte rendu de la gestion financière et bilan arrêté par l'adjudant-chef (ER) Didier TRIPET :

Compte de résultats 2020 :

Recettes dont subventions(1) et totalité CDMB: 221.019,86 €

Dépenses dont provisionnement 2/3 CDMB (2): 88.410,76 €

Bilan exercice 2020 : **132.609,10 €**

(1) *Subventions investissement de Fréjus et Saint-Raphaël* : 65.000,00 €

(2) *Provisionnement de la quote-part au compte EXT* : 56.019,00 €

Soit un enrichissement de 188 628,10 €

Le résultat net, hors subvention investissement et hors provisionnement de la CDMB atteint 67.609,10 € (40.539,20 € en 2019 et 44.909,95 € en 2018), auquel il convient de rajouter la valeur du stock de la boutique 14 075 €. Au 31 décembre 2020, le montant des avoirs bancaires de l'association atteint 669.669,03 € dont 200 000 € de l'UBFT.

Les recettes 2020

POSTE PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS	BALANCE
Ventes de produits finis, prestation de services	8 000,00 €	12 666,20 €	4 666,20 €
Marchandises Boutique	8 000,00 €	12 666,20 €	
Subvention d'exploitation	5 000,00 €	6 000,00 €	1 000,00 €
Communes (Fréjus et Saint-Raphaël)	5 000,00 €	6 000,00 €	
Autres produits de gestion courante	37 000,00 €	80 938,36 €	43 938,36 €
Cotisations adhérents CMB (1/3)	25 000,00 €	28 009,00 €	
Cotisations adhérents directs	7 000,00 €	7 133,98 €	
Dons et mécénat hors GC	5 000,00 €	45 795,38 €	
Produits financiers	0,00 €	396,30 €	396,30 €
Livret A	0,00 €	396,30 €	
Reprise sur amortissement et provisions	50 000,00 €	121 019,00 €	71 019,00 €
Extension du Musée (2/3 de la CM)	50 000,00 €	56 019,00 €	
SUB. INVESTIS ville de Fréjus		35 000,00 €	
SUB. INVESTIS ville de Saint-Raphaël		30 000,00 €	
TOTAL PRODUITS de l'AAMTDM	100 000,00 €	221 019,86 €	121 019,86 €

Les dépenses 2020

POSTE CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS	BALANCE
Achats	6 000,00 €	8 054,50 €	-2 054,50 €
Marchandises Boutique (AAMTDM)	5 000,00 €	7 476,50 €	
Prestations de services (Entretien informatique)	1 000,00 €	578,00 €	
Services extérieurs	6 500,00 €	4 739,05 €	1 760,95 €
Assurance (Bureau-CHE TOM-Boutique)	1 800,00 €	1 049,59 €	
Documentation (abonnements - Musée)	200,00 €	0,00 €	
Publication bulletin n°37 + COMMUNICATION	3 600,00 €	3 283,98 €	
Visioguide (Musée)	500,00 €	340,00 €	
Entretien et réparation (AAMTDM et Musée)	400,00 €	65,48 €	
Autres services extérieurs	9 500,00 €	7 675,96 €	1 824,04 €
Protocole Président de l'AAMTDM	300,00 €	474,90 €	
Frais de Déplacements AAMTDM	1 000,00 €	355,20 €	
Frais Conférenciers (HEBERG-TRSP)	1 100,00 €	204,00 €	
Réception (Repas, Conférences ...)	500,00 €	249,80 €	
Protocole Conservateur du Musée des TDM Musée	300,00 €	236,00 €	
Divers (menues dépenses AAMTDM-Musée)	500,00 €	489,64 €	
Fournitures de bureau AAMTDM	1 300,00 €	1 337,18 €	
Affranchissement (AAMTDM et Musée)	1 600,00 €	1 739,73 €	
Frais bancaires CCP	600,00 €	492,97 €	
Frais bancaires CE	600,00 €	675,65 €	
Visioguide et internet (AAMTDM et Musée)	2 000,00 €	1 420,89 €	
Charge de personnel	10 000,00 €	8 843,40 €	1 156,60 €
Rémunération	6 000,00 €	6 493,80 €	
Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite, AIST)	4 000,00 €	2 349,60 € *	
Autres charges de gestion courante	6 000,00 €	3 078,85 €	2 921,15 €
Enrichissement des collections (Musée)	1 500,00 €	1 244,99 €	
Activités culturelles 150° Bazeilles	2 500,00 €	100,00 €	
Conservation des oeuvres	2 000,00 €	1 733,86 €	
Dotations aux amortissements, provisions-engagements	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
Provision extension Musée AAMTDM	12 000,00 €	Cf. RE ...	
Dotations aux amortissements, provisions-engagements	50 000,00 €	56 019,00 €	-6 019,00 €
Provision extension Musée (2/3 de la CM)	50 000,00 €	56 019,00 € **	
Provision extension (transfert)		0,00 €	
TOTAL CHARGES de l'AAMTDM	100 000,00 €	88 410,76 €	11 589,24 €

REMARQUES :

Néprend pas en compte la dépense de 4000 € relative à la publication des Actes du colloque de l'EMSO ME sur l'interculturalité pour lesquels l'AAMTDM avait perçu 5000 € du Ministère de la Culture en 2019. > incidence sur les avoirs

* Le prélèvement des cotisations URSSAF a été stoppé (COVID 19, aide aux entreprises...)

** Le 4e versement de la quote-part des cotisations indirectes (CDMB) a été intégralement viré au compte de l'AAMTDM (22 223 € au lieu de 7 408 €). > incidence sur les avoirs AAMTDM et FNAOM.

1.4-Rapport du commissaire aux comptes, le commissaire colonel (H) Gatien CHAUSSEBOURG :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,
En exécution de la mission qui m'a été confié par votre association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le 22 janvier 2021, en présence de l'adjudant-chef (er) TRIPET Didier, trésorier de l'association, j'ai procédé au contrôle des comptes relatifs à l'exercice budgétaire.

L'ensemble des pièces comptables et de leurs justificatifs ont été mis à ma disposition et ont pu être contrôlés. Procédant par sondage, j'ai constaté la concordance entre les enregistrements des écritures sur le journal de trésorerie et les pièces comptables, ainsi que le respect rigoureux de la réglementation.

En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Le résultat comptable présente un solde positif, traduisant la bonne gestion financière du patrimoine de l'association. Je propose donc que les comptes annuels de l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine soient approuvés par l'Assemblée générale ordinaire. »

1.5-Avis des membres (vote)

L'assemblée ne formule aucune remarque et donne le quitus à l'association (voté POUR à l'unanimité).

Le président présente alors l'évolution des recettes TDM disponibles.

1.6-Bilan des actions entreprises

•Boutique par le lieutenant-colonel (H) RIZZOTTO

La boutique du musée est fermée depuis mi-mars, date de la fermeture du musée (Covid 19). Le chiffre d'affaires atteint alors 4 904 €. Depuis, la boutique fonctionne « par correspondance ». En fin d'année, le CA atteint tout de même 12 666 €.

Claude R souligne le soutien apporté par le 1er RIMa qui, en commandant ses carnets de chants et ses mementos à l'association, participe à l'augmentation du chiffre d'affaires et des bénéfices réalisés. Il invite les autres régiments à en faire autant.

Données comparatives – Evolution

Années	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	35 039 €	35 601 €	40 563 €	12 666 €
Bénéfices	13 545 €	14 019 €	15 087 €	5 836 €
Valeur du stock	9 061 €	10 565 €	17 041 €	14 075 €
Articles en vente	114	109	142	142

Quelques chiffres :

- Achats d'articles : 6 141 €
- Dons en boutique : 648 €
- Cessions Conservateur : 157 €
- Cessions gratuites AAMTDM : 18 €
- Actes de vente par correspondance : 74

Pour un chiffre d'affaires de 7 762 €. 54 colis préparés et expédiés. 1 509 articles ont été vendus en 2020.

Le président espère retrouver la dynamique des années 2017-2019 à la réouverture du musée.

•Bilan «Comité Bazeilles anciens» par le colonel (H) DUTARTRE

L'AAMTDM informe les Anciens par le biais de l'AOB ou par courrier, recueille les desideratas de chacun et envoie les cartons d'accès (avec priorité aux TDM) aux arènes.

Elle ne traite ni de transport ni d'hébergement ni d'alimentation. Les repas sont à réserver et à payer au SRL 21 RIMa.

Bilan 2020 : Sans objet, les festivités ayant eu lieu dans les Ardennes afin de célébrer les 150 ans des combats de Bazeilles.

•Bilan communication par le colonel (H) DUTARTRE

- Le site internet <http://www.aamtdm.net> est consacré à l'information permanente ou à longue durée de vie.

-La page Facebook <http://www.facebook.com/pages/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine/171525852893338>

Le nombre d'abonnés à la page a doublé en deux ans : 5 109 > 7 736 > 10 340 au 1er janvier 2021.

Nombre de « J'aime » en nette hausse également : 5 264 >> 7 723 >> 10 191.

Les publications :

En 2019 : 324 publications dont 76 avaient touchées + de 6 000 personnes soit une moyenne de 12 700.

En 2020 : 380 publications dont 68 touchent + de 10 000 personnes soit une moyenne de 19 000.

Le pic est à 80 805 avec le général Bigeard. Les plus de 30 000 sont les suivantes :

5 janvier 1952 - Assassinat de l'Adjudant-chef Roger Vandenberghe

17 février 1991 - Début de l'offensive Tempête du Désert
8 mars 2020 - Journée internationale de la femme / "bigor" du 3e RAMa

19 mai 1978 - Assaut du village d'Ati

27 mai 1995 - Bosnie-Herzégovine, reprise du pont de Vrbanja par le le 3e RIMa

18 juin 2010 - Décès du général Bigeard à Toul

25 juin 2020 - Décès du Colonel Fernand SCHILD à Saint-Raphaël

18 août 2008 - Embuscade d'Uzbeen (Afghanistan).

23 octobre 1983 - Attentat contre le poste « Drakkar » à Beyrouth (colonel URWALD – général CANN)

10 décembre 2013 - Bangui, les 1ers tués de l'opération Sangaris (1CL LE QUINIO et VOKAER 8e RPIMa)

- Le bulletin 2020

2 800 bulletins sont imprimés pour 2 763 routés en octobre (et non pas en juin afin d'attendre la décision de l'EMAT qui était celle de nous avancer les fonds manquants et ainsi autoriser les travaux).

Il est envoyés sous format PDF à l'Active.

Mis en ligne sur le site www.aamtdm.net et sur la page Facebook. Coût **3 284 €** / 3 600 € budgétés (16 pages) mais rapporte 6 565 € (2 915 € à l'AAMTDM et 3 650 € au compte Extension) entre le 8 octobre et le 16 novembre.

- La convocation AG

Tout comme l'année dernière, il avait été proposé que les pouvoirs soient accompagnés d'un don à l'AAMTDM. 3 947 € ont été reçus avec les pouvoirs (au 28 janvier).

- Le visio-guide

Le visio-guide reste actif. Bien que le musée soit fermé, vous pouvez effectuer une visite virtuelle ; 150 objets de la collection "permanente" sont décrits en 5 langues et en audio.

Comment faire ? Aller sur museedestdm.com

Le redéploiement de la collection sur deux niveaux au lieu d'un seul, l'endroit où débutera la visite, le nombre de vitrines retenu, la scénographie... impliquent un important travail d'adaptation dont celui de refaire les plans qui permettront de se situer dans le musée. Pilotage colonel DUTARTRE, réalisation Jérémie VILLA et Vincent RABOT que l'association remercie.

• Bilan des conférences par le médecin général inspecteur (2S) Marc MORILLON

Les critères de sélection sont les suivants : des sujets qui traitent de l'histoire des TdM (+ témoignages), de l'histoire militaire, de la géopolitique, de la géographie physique et humaine de l'OM, des actions d'aide aux populations.

Le programme des conférences a été largement perturbé à la fois par le confinement et par le couvre-feu. Les conférences qui ont dû être annulées / reportées apparaissent en rouge.

Cycle 2019-2020

6 février 2020	<i>Fortifications de Saint Domingue au XVIIIe siècle</i>	Professeur FAUCHERRE
5 mars 2020	<i>La division Dague dans la 1ère guerre du Golfe</i>	GA (2S) JANVIER
9 avril 2020	<i>Les troupes de marine dans la Guerre républicaine</i>	CNE BODART
14 mai 2020	<i>Les japonais en Indochine 1940-1945</i>	M. ROUSTAN
4 juin 2020	<i>A l'Est, la guerre sans fin 1919-1923</i>	LCL BERTRAND

Cycle 2020-2021

8 octobre 2020	<i>Entre djihad, révoltes sociales et opération Barkhane : une géopolitique du G5 Sabel</i>	Mr Francis SIMONIS
5 novembre 2020	<i>La division bleue dans la guerre de 1870-1871.</i>	Chef de bataillon Benoit BODART
10 décembre 2020	<i>La présence japonaise en Indochine 1940-1945</i>	Mr Frédéric ROUSTAN
4 février 2021	<i>Des hommes et des bagnes - Guyane, Nouvelle Calédonie 1906-1913</i>	Mr Philippe COLLIN
11 mars 2021	<i>Baltazar de Mazan - Officier des compagnies franches de la marine. Louisiane. 1768.</i>	Mme Brigitte SABATTINI
8 avril 2021	<i>Les débuts de la Haute Volta 1919-1932</i>	Mme Cécile ANDREAU
20 mai 2021	<i>Léon la France Tchad 1900</i>	Pr Jean-Charles CLANET
10 juin 2021	<i>A l'Est, la Guerre sans fin Proche-Orient 1918-1923</i>	LcL Christophe BERTRAND

Prévisions 2021-2022

Report des sujets de la saison précédente.

Sujets envisagés :

N **POUGET** - Les épidémies dans les guerres du second empire

P **FERNEZ** - Le musée colonial de Marseille

F **BESSON** - Géopolitique du Yemen

JF **KLEIN** - Le général Pennequin

R **DELSOL** - Le débarquement aux îles d'Hyères 1944

M **MORILLON** - Les campagnes coloniales de la monarchie de Juillet Mexique, Maroc.

1.7-Bilan musée-CHEIOM par le Lieutenant-colonel ROUDIER

Durant le premier semestre 2020, le musée des TDM a mené un chantier sur la totalité des collections (23 000 objets), afin de préparer leur déménagement et vider entièrement les bâtiments (musée, locaux administratifs et réserves).

Ces opérations se sont déroulées tout l'été sous l'égide du conservateur et de son équipe, renforcée par 3 étudiantes stagiaires et par plusieurs groupes de combat de marsouins du 21e RIMA et de bigors du 3e RAMA.

Le musée a pu bénéficier du soutien du bureau de la maintenance et de la logistique du 21e RIMA pour l'évacuation des véhicules de collections et des canons d'artillerie légers, et celui du 1er REG pour les canons et véhicules lourds.

Le conservateur a accueilli l'aspirant Coralie MANGIN le 20 juillet, assistante de conservation, pour un contrat volontaire de l'armée de terre d'une année.

Les premiers travaux ont débuté fin décembre pour le désamiantage des bâtiments, ils se sont achevés en février 2021.

Pour le 150e anniversaire des combats de Bazeilles, le musée a œuvré pour la réalisation de nombreuses activités culturelles.

- L'exposition photographique dans les douves de l'HNI « L'esprit de Bazeilles » a été démontée le 14 septembre, elle était exposée depuis le 31 juillet.

- L'exposition « Les troupes coloniales durant la guerre d'Indochine » s'est tenue à la villa Aurélienne à Fréjus, du 7 au 21 septembre 2020 ; près de 1 700 visiteurs ont pu la voir.

Réalisation des expositions itinérantes, sous forme de panneaux (sur 2020 et 2021) :

- « Les sous-officiers dans l'épopée des troupes de marine », en partenariat avec le musée de l'officier
- « L'épopée des Troupes de marine à travers les formations d'officiers ».
- Réalisation d'un ouvrage sur : « L'histoire des Troupes de marine au travers de l'uniforme, 1622-2020 »

En janvier, nous avons pu accueillir 20 professeurs de lycées et de collèges dans le cadre des activités éducatives, artistiques et culturelles, avec pour thème : « La colonisation et la décolonisation au travers des affiches de recrutement ».

Le musée a prêté des objets pour les expositions temporaires des musées : du Génie, de l'Artillerie, du Sous-officier et de l'Armée.

Après 48 années de service, notre régisseur, Hilaire GERARD a quitté ses fonctions le 8 février 2021.

Son successeur, Mme Sylvie ADELMAND, a rejoint le musée le 1er février 2021.

DOSSIER EXTENSION DU MUSEE

Rétrospective 2020

Par le lieutenant-colonel Philippe ROUDIER



La saison est aux chantiers des collections. Le lieutenant-colonel Philippe Roudier, conservateur du musée des Troupes de Marine, nous présente les chantiers des collections de son établissement, s'inscrivant dans le cadre de la rénovation et de l'extension du musée.

Le calendrier des opérations pour la modernisation et l'extension du musée a été arrêté par le Pôle de conduite opérationnelle de l'Établissement du service d'infrastructure de la Défense (ESID) de Draguignan. Il stipule que le musée doit être entièrement vidé pour le 1er septembre 2020. Après cette date, les travaux de désamiantage du bâtiment débiteront pour une durée de quatre mois, ils seront suivis des travaux de gros œuvres, pour une livraison des travaux à l'été 2022.

À cet effet, le conservateur a rédigé un ordre d'opérations décrivant les différentes phases et actions à mener pour la réussite du déménagement et des opérations scientifiques muséales.

Il s'agit non seulement de conditionner et de déménager les 20 000 objets de la collection permanente ainsi que ceux de la dernière exposition temporaire intitulée *Les troupes coloniales durant la guerre d'Indochine*, mais aussi les pièces conservées dans les réserves. S'ajoute à cela la dizaine d'engins à vocation historique et patrimoniale (EVHP) extérieurs. Il faut aussi transférer le mobilier et les petites réserves du bâtiment administratif dans la salle Mangin du Centre d'histoire et d'études des Troupes d'Outre-mer (CHETOM), qui deviendra le lieu de travail de l'équipe du musée durant les deux prochaines années.



Ainsi, depuis le début du déconfinement, le conservateur et son équipe ont entamé la phase active du déménagement des collections. Ce chantier est un ensemble d'opérations de traitement des collections patrimoniales, réalisées de manière programmée et raisonnée, tant sur le plan scientifique que matériel. Il répond à un objectif précis : le transfert de la totalité des collections du musée des Troupes de Marine. Deux espaces de stockage du quartier Le Cocq du 21e RIMa (21e régiment d'infanterie de Marine) accueilleront les collections et le matériel muséographique.

Par leur nombre et leur étendue, ces opérations ont mobilisé un grand nombre de personnel. Le conservateur a pu bénéficier du soutien technique du bureau maintenance logistique (BML) du 21e RIMa et du renfort d'une dizaine de marsouins du régiment, ainsi qu'une dizaine de bigors du 3e Régiment d'artillerie de marine (3e RAMa). Ils sont venus compléter les permanents du régiment de marche du Tchad (RMT), du 11e régiment d'artillerie de marine (RAMa) et 3e régiment d'infanterie de marine (RIMa). L'équipe du musée, composée de l'aspirant Mangin, des adjudants-chefs Lafargue et Simon, de Mme Crepet, M. Gérard et M. Manier, ainsi qu'une jeune recrue en contrat armée-jeunesse, n'a pas ménagé sa peine dans ces délicates opérations.



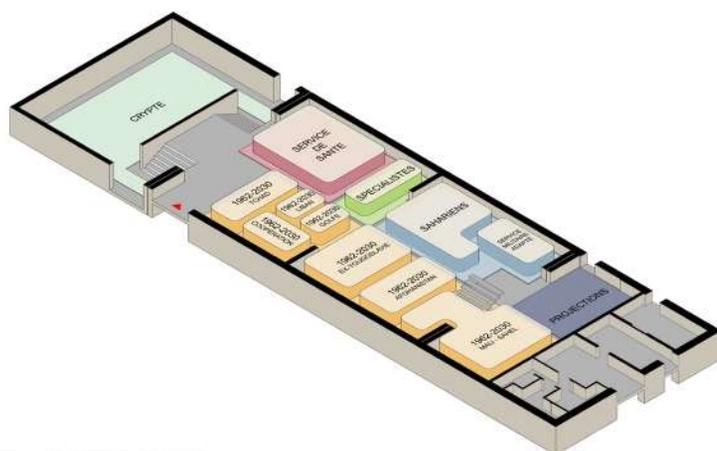
Le musée a donc fermé ses portes le 24 juin 2020 et l'équipe a poursuivi ses activités en vue de la réouverture. Il a été entièrement vidé pour le 1er septembre 2020. L'enlèvement des EVHP a été réalisé à la mi-septembre avec l'aide des moyens lourds de levage du 1er REG.

Après les travaux de désamiantage, de décembre 2020 à février 2021, ceux du terrassement jusqu'en avril, les travaux de gros œuvre se poursuivent avec l'élévation progressive des futurs bâtiments des réserves, de la salle d'exposition et du hall d'accueil. L'équipe du PMCA travaille depuis septembre 2020 sur son second chantier : celui du redéploiement des collections.

DOSSIER EXTENSION DU MUSEE

Redéploiement de l'exposition permanente

Par le MGI (2S) Marc MORILLON



MDTDM - AXONOMETRIE-NIVEAU RDC

Le gros-œuvre avance comme prévu mais nous sommes tous impatients de découvrir le nouvel ensemble et la muséographie de la nouvelle exposition permanente. Il est peut-être utile de rappeler que les nouveaux bâtiments en construction vont abriter outre les espaces administratifs et les réserves, le grand hall d'accueil et une grande salle pour les expositions temporaires.

Le déploiement de la nouvelle exposition permanente doit faire face à deux défis. Devant occuper le bâtiment ancien, elle gagne certes un peu d'espace avec la libération des surfaces anciennement occupées par l'accueil et les expositions temporaires, mais la place disponible reste tout de même limitée. Par ailleurs, pour ne pas engager des sommes

démesurées au-delà de l'effort déjà consenti, il nous faut réutiliser le matériel d'exposition, c'est à dire les vitrines.

Dans ces limites nous avons l'ambition de présenter quelque chose de nouveau :

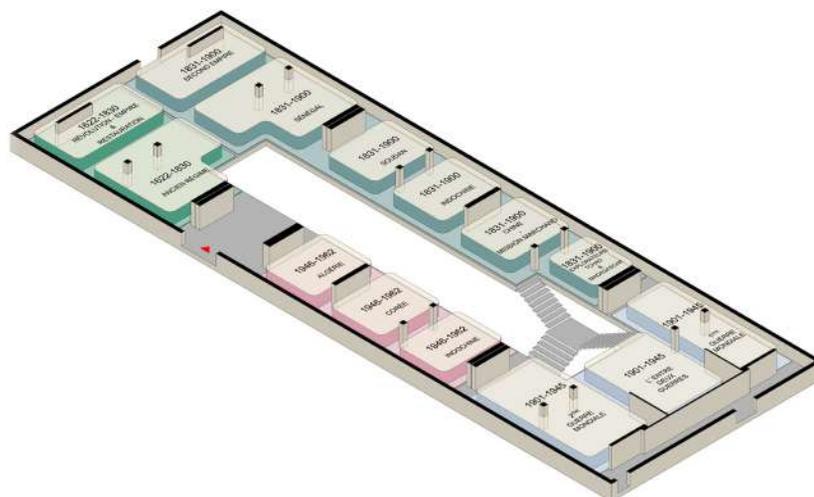
Un parcours plus aéré et plus lisible sera obtenu en limitant le nombre d'objets exposés tout en exploitant la richesse des collections. Il n'est pas question de tomber dans les dérives minimalistes dont la mode s'est imposée ici ou là. Une visite plus compréhensible sera proposée aux visiteurs, qu'ils soient amateurs éclairés, simples curieux ou scolaires. Cet objectif sera atteint avec l'élaboration de panneaux didactiques et d'une frise chronologique, support indispensable à toute présentation historique. Ces textes courts et faciles à lire seront complétés par un ensemble de cartes originales, outils nécessaires pour une histoire qui se déroule sur les cinq continents. Les dénominations d'époque seront utiles à ceux qui sauront de moins en moins situer le Tonkin ou la Cochinchine, retrouver le Dahomey ou réaliser que ce que l'on appelait il y a un siècle le Soudan français correspond aujourd'hui au Mali. Les antiques cartels sur chevalets tapés à la machine seront remplacés par une signalétique plus moderne. Ces supports traditionnels seront complétés par des écrans sonores permettant de voir des séquences enregistrées ou des documents venant des collections du Chetom.

8

L'exposition commencera par le premier étage, accessible directement depuis le hall par un escalier et par un ascenseur. Le déroulement de la visite sera guidé d'abord par la chronologie et les quatre siècles d'histoire des Troupes de Marine ont été découpés en cinq grandes périodes. Le rez-de chaussée abritera des espaces thématiques.

Cinq dates clés ont servi de jalons à la définition de nos cinq périodes : 1622 (date de la création des compagnies de la mer), 1831 (date de la recreation définitive de l'infanterie de marine), 1900 (date à laquelle les troupes de marine deviennent troupes coloniales), 1945 (fin de la 2e guerre mondiale et début des guerres de décolonisation) et 1962 (fin de l'empire colonial, début des indépendances, puis période des opérations extérieures). Les quatre premières périodes occuperont le 1er étage et la 5e disposera d'un espace conséquent au rez de chaussée avec les différents espaces thématiques.

Dans ces différents secteurs les vitrines présenteront les objets sélectionnés et des mannequins chaque fois que cela sera possible. Ceux-ci seront mis « en scène » par l'utilisation de fonds, pour la plupart photographiques et faisant largement appel aux trésors iconographiques du Chetom. Les panneaux didactiques déjà évoqués aideront à replacer les objets dans leur contexte historique, démarche qui sera complétée par un audioguide complètement revisité.



MDTDM - AXONOMETRIE-NIVEAU R+1

DOSSIER EXTENSION DU MUSEE

La cinquième période, présentée au rez de chaussée évoquera bien entendu l'histoire la plus récente de l'Arme. A l'intérieur de cette période, le découpage sera géographique, certains théâtres comme Le Tchad ou le Liban occupant plusieurs décennies. D'autres, de plus courte durée ont été d'une haute intensité : ex Yougoslavie, guerre du Golfe, Afghanistan. Les déploiements les plus récents comme l'opération Barkhane au Sahel y auront toute leur place.

Les thèmes sélectionnés seront :

Celui des unités méharistes coloniales et de leur épopée haute en couleurs, trop souvent confondue avec celle des méharistes d'Afrique du Nord.

Celui du Service de santé dont les acteurs à la fois médecins, soldats et savants ont contribué à plusieurs découvertes majeures de la science et laissé une œuvre dont les traces existent encore.

Celui qui est appelé « spécialistes » permettra d'évoquer tous ceux qui, servant sous l'ancre d'or, lui ont apporté leurs savoir-faire : télégraphistes, sapeurs, intendants, aumôniers.

Des aspects singuliers comme celui du Service militaire adapté seront également abordés.

La crypte, lieu de recueillement pourra alors terminer cette visite avant le retour vers le hall d'accueil, la boutique et l'espace des expositions temporaires.

A cette étape, même ceux qui auront pu consacrer 2 heures à leur visite n'auront pas pu tout voir et nous espérons que nombreux seront ceux qui auront envie de revenir et d'amener des amis.

Alors vivement 2022 !

Une floraison de coiffures « tropicales » avant l'apparition du casque colonial : Entre folklore et débrouillardise

Par le MGI (2S) Marc MORILLON



*Soldat d'infanterie de marine
coiffé d'une casquette d'Afrique
1846-1848*

Le casque colonial ancien « en pain de sucre » fait partie de la silhouette légendaire du soldat colonial de l'époque de la conquête, à cheval entre les XIXe et XXe siècles. Mais avant qu'il devienne réglementaire (les premiers modèles sont de 1878 et sont remplacés en 1886), nécessité faisant loi, les marsouins et bigors du second empire et des débuts de la troisième république se sont ingéniés à trouver une alternative plus fonctionnelle et plus confortable à leur réglementaire shako. Ce dernier était en effet lourd, rigide, pénible à porter par grande chaleur. Dès 1830, les soldats de l'armée d'Afrique déployés en Algérie avaient adopté la « casquette d'Afrique » officiellement appelée bonnet de police à visière. Il s'agissait en effet de cette coiffure de repos, souple et légère, ancêtre de notre calot qu'ils avaient équipée d'une visière de grande taille. Evoluant avec le temps, cette casquette est devenue képi, toujours appelée casquette néanmoins pendant plusieurs années et s'imposant comme caractéristique de l'armée française. Également portée par les troupes de marine, c'est elle qui coiffait nos anciens de Bazeilles.

Mais les marsouins avaient aussi cherché des solutions du côté de la marine à laquelle ils appartenaient. On les trouve ainsi coiffés de l'élégant chapeau de paille à ruban qui évoque le « canotier » dans les illustrations de « Poëuf », nouvelle écrite par Léon Hennique, fils d'un colonel puis général de l'Arme, héros de la campagne du Mexique.



*Sapeur d'infanterie de marine en Guadeloupe
vers 1860. (Dessin de Jeannot illustrant le
livre de L. Hennique 1889)*



On trouve le même type de chapeau dans les croquis de Faidherbe faits au début de la conquête du Sénégal ou dans des représentations de l'infanterie de marine à Saïgon en 1864

*Infanterie de marine, Saïgon 1864
(dessin de Boisselier d'après le Monde
Illustré paru dans le Passepoil, années
30, coll part)*

Mais il s'agit parfois de coiffures locales comme ce « tingandé », emprunté (?) à l'adversaire toucouleur du haut Sénégal.



*Officier d'infanterie de marine
au Sénégal sous le second
empire Coll part.*



*Marsouin à Saïgon
1859, la Dépêche
coloniale illustrée
1909*

*Artilleur de la marine, dessin
de Boisselier d'après le Monde
Illustré paru dans le Passepoil,
années 30, coll part)*

Ou bien sur ces salacos indochinois (ou peut être dans le cas particulier, philippins, car les soldats français étaient engagés aux côtés de soldats espagnols venus des Philippines et de leurs « tagals », troupes locales coiffées du même type de chapeau).

*

La cohabitation avec les troupes anglaises lors de la seconde guerre de l'opium (1858-1860) en Chine est à l'origine d'échanges avec les tous premiers casques coloniaux de l'armée britannique (mis en service en 1851). Il est amusant de voir que les Anglais les appellent parfois « salakot ». Ce qui ressemble à un cimier sur l'arête de celui-ci est en fait une sorte de tuyau d'aération. C'est toujours en s'inspirant d'un casque colonial anglais, celui de l'armée des Indes que le modèle 1878 sera mis au point

*Artilleur à Saïgon 1859
la Dépêche coloniale
illustrée 1909.*



Il est difficile de savoir si lors de leur campagne du Mexique (1862-1864), les troupes de marine ont porté le sombrero à l'instar d'autres unités françaises. Il est à peu près certain que les chapeaux de type marine aient été portés, une proportion importante des hommes venant des garnisons des Antilles. Notre musée possède dans ses réserves un chapeau en moelle de sureau recouvert de toile blanche datant de l'expédition du Mexique. Il fera partie de la future exposition permanente.

2^e Partie - PLAN D'ACTION 2021

2.1-Extension-modernisation du musée : travaux, redéploiement, financement, interventions

Intervention du général GARNIER, Père de l'Arme

En voyant la qualité de l'assemblée présente ce matin, je suis conforté dans la conviction que notre projet est entre de bonnes mains. Si nous restons unis et motivés, membres de la famille des TDM d'active ou de la branche aînée, équipe du musée et du CHETOM autour du conservateur et du directeur, bénévoles de l'AAMTDM, membres du conseil scientifique et sympathisants, c'est par notre mobilisation commune que nous garantirons que cette ambition prenne corps. Permettez-moi donc de compter sur cette mobilisation pour les prochains mois et les prochaines années pour mener à son terme ce chantier désormais largement entamé.

Je souhaite, aussi, profiter de cette AG pour signaler deux départs symboliques. En premier lieu, la fin de carrière dans quelques jours de M. Hilaire Gérard qui a œuvré pendant presque 40 ans au service de notre musée, atteignant le grade d'adjoint administratif principal de première classe et cumulant les fonctions d'adjoint-technique, de régisseur des œuvres et de commissaire-adjoint sur les expositions temporaires. Il a servi les Troupes de marine durant plus de 48 années, comme militaire d'abord durant 22 ans puis 26 années comme personnel civil de la Défense. Je veux aussi rendre devant vous un hommage appuyé au lieutenant-colonel Philippe Roudier, 4^e conservateur du musée, qui quittera ses fonctions à l'été 2021 après 8 années consacrées au musée et au CHETOM. Il a fait énormément pour valoriser notre patrimoine, ouvrir le musée sur sa région, animer son équipe et porter le projet de rénovation et d'extension avec les autres parties prenantes... je l'en remercie et le félicite chaudement. Je sais qu'il aura à cœur de mettre son successeur dans les meilleures conditions pour assurer la relève.

Pour finir, il me semble essentiel de rappeler que nous devons rester fortement mobilisés individuellement et collectivement pour consolider le financement de nos projets. En effet, il reste un important effort à consentir pour trouver des mécènes qui nous permettront de boucler le budget, de faire face aux inévitables imprévus et de disposer des réserves nécessaires à la mise en place d'une nouvelle muséographie de grande qualité, digne de notre arme et de son riche patrimoine.

Intervention du colonel Olivier DUCRET, colonel adjoint de l'EMSOME et directeur du musée

a/ Point sur les travaux

Conformément à la planification, le musée a fermé ses portes au public le 1^{er} juin 2020

Le musée est vidé de toutes ses collections depuis le 1^{er} septembre. Ces dernières ont été triées afin de préparer dès à présent la future muséographie, empaquetées et stockées dans les conditions requises permettant un redéploiement rapide et une bonne conservation.

De même, tous les engins lourds à vocation historique et

patrimoniale, notamment les véhicules installés autour du musée, ont été retirés.

Le chantier de désamiantage a débuté mi-décembre et s'est terminé à la fin du mois de janvier 2021.

Tout est désormais prêt pour les gros travaux, qui devraient débuter fin mars après l'installation du chantier (aménagement, baraquements...). Nous sommes donc sur trajectoire !

b/ Muséographie

En parallèle du chantier physique, le travail sur la nouvelle muséographie se poursuit :

Travaux en cours pour les 5 périodes du nouveau musée avec pour objectif la validation des collections + des textes retenus à l'été 2021.

Travaux zones spécifiques (SMA, SSA, sahariens...) à l'issue. L'aspect scénographie a interpellé le DELPAT lors de son inspection du 28 janvier !

Réflexion interne EMSOME en cours (avec appui DELPAT) sur le mandatement éventuel de 2 ou 3 cabinets pour expertise.

c/ Point de situation financier

L'ouverture fin septembre 2020 des réponses aux appels d'offre pour les travaux a malheureusement fait apparaître un coût global des propositions significativement supérieur à celui estimé par le maître œuvre !

Celui-ci passe de 5,619 M€ à 6,513 M€ (soit presque 900 000 € de surcoût). Fort heureusement, l'engagement de l'armée de Terre à nos côtés ne se dément pas et celle-ci a décidé de prendre à sa charge le surcoût.

A ce jour, il nous faut encore conquérir un peu plus de 800 000 €¹. En conséquence, nous devons poursuivre nos efforts et nous recherchons encore l'appui de mécènes pour nous aider dans notre entreprise, d'abord pour boucler le financement.

Intervention du Médecin Général (2S) Marc MORILLON

Redéploiement du contenu de la collection permanente : Constat : riche mais trop dense, les objets sont parfois difficiles à voir, objets de qualité inégale exposés, manque d'explications, manque de repères, période 1962-2030 à développer.

Orientations : aérer, trier les vitrines et les cimaises, guider, expliquer. Principes : conserver un ordre chronologique, développer la période 1962-2030, conserver les collections (armes et insignes).

Nouveautés : nouveaux mannequins, espace Traditions, bornes interactives, acquisitions, mise en valeur des collections du CHETOM.

Expliquer : mise en place d'une frise chronologique, de panneaux d'entrée de période, de panneaux thématiques.

Intervention du colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE

Des tranches optionnelles viables avaient été conçues indépendamment les unes des autres afin de nous laisser la possibilité de faire ou ne pas faire les travaux correspondants en fonction des fonds collectés.

Depuis le 2 juillet la réalisation de la première tranche optionnelle nous a été imposée. Il nous fallait subitement conquérir 380 000 € de plus alors que nous étions à la 1- Ce montant diffère de celui annoncé par l'AAMTDM en raison du fait qu'il ne prend pas en compte tous les appuis financiers du Var et de la Région sud (0,4M€), l'exonération partielle de la TVA (?), les économies réalisées sur les offres après consultation des entreprises conformément à l'article 4 de la convention du 3 septembre (0,298M€) et enfin les dernières recettes.

veille de l'engagement juridico-financier.

Si l'EMAT était disposé à augmenter sa participation, il nous fallait le convaincre que nous pourrions faire au moins 300 000 € de mieux. D'où la proposition de porter l'emprunt de 600 000 à 900 000 €.

Rappel : 4 mauvaises surprises

- Après le choix du jury qui se fait en aveugle (pour les coûts) + 230 000 € de désamiantage et + 250 000 € de MOP (EMAT), + 350 000 € d'indexation 2022 (TDM)
- Estimation de l'architecte APS (+ 810 000 € > Architecte sous contrainte afin de rester dans l'enveloppe de 4,9 M€
- La tranche optionnelle n°1 (et donc son financement) devient obligatoire en juillet 2020 soit + 380 000 € à intégrer
- Ouverture des enveloppes / appel d'offres...

Convention AAMTDM / Etat-ministère des Armées-ESID : Le président rappelle que le montant de la participation « privée » a été arrêté à 3 992 000 € (Cf. convention en annexe) alors que le coût du périmètre considéré a été revu à la hausse après ouverture des enveloppes.

Un zoom sur les différents coûts, montre que

- la TF présente un surcoût de **1 192 000 €** qui a été pris en compte par l'EMAT.

- la tranche optionnelle 1 fait apparaître un moindre coût de **188 000 €**.

- les tranches optionnelles 2 et 3 ressortent à 73 000 € au lieu de 183 000 € soit un moindre coût de **110 000 €**.

La convention précise que l'association bénéficie de toutes les économies réalisées. Compte tenu de ces éléments, il a été décidé de réaliser et donc financer la totalité des travaux.

Il y a un an, il manquait 510 000 € hors périmètre tranches optionnelles 1, 2 et 3 pour un montant de 563 000 €.

Cette année, compte tenu des 250 000 € effectivement acquis par le mécénat, de l'emprunt potentiellement porté de 600 à 900 000 € et du soutien que Fréjus pourrait reconduire en 2021, **il ne resterait que 98 000 € à conquérir pour financer tous les travaux.**

Intervention du lieutenant-colonel Sylvain CLAUTIAUX, secrétaire général de la FNAOM

La Fédération Nationale des Anciens de l'Outre-mer et l'AAMTDM sont partenaires de longue date :

- Lié par la mémoire, la FNAOM travaille au profit de la mémoire des Troupes de Marine et de la famille,

- Lié par un pacte financier avec la carte du marsouin et bigor. La Fédération, reconnue d'utilité publique depuis 1929, permet de défiscaliser.

La Fédération reste très attentive à la réussite du projet d'extension.

La carte du marsouin/bigor a permis de récolter 84 000 € au profit du musée en 2020.

La collecte des fonds au travers du mécénat, l'une des missions de la Fédération, comprend 2 volets : le mécénat d'entreprise, qui n'a pas fonctionné, et le mécénat d'associations, qui a été plus favorable.

La famille des Troupes de Marine a également un deuxième musée, la maison de la dernière cartouche, qui doit être remis à niveau. C'est le CNT qui en est gestionnaire.

L'évaluation du coût de travaux est d'environ 350 000 €.

A partir de 2021, les fonds collectés au compte Extension, lequel a vocation à disparaître, seront reversés périodiquement à l'association afin qu'elle puisse avoir une meilleure visibilité. La FNAOM continuera d'assurer le recueil des dons et l'édition des revenus fiscaux.

2.2-Présentation d'éventuelles motions...(Vote(s))

Après avoir

- expliqué pourquoi les travaux de la tranche optionnelle et donc son financement pour un montant de 380 000 € devaient être réalisés dans le même temps que la tranche ferme,

- présenté la situation financière, les perspectives et les capacités d'épargne de l'association (jusqu'à 90 000 € / an après fonctionnement courant),

- exposé la solution qui pourrait consister au recours d'un emprunt de 900 000 € sur 15 ans au lieu de celui qui a été envisagé en 2020, à savoir 600 000 € sur 10 ans, simulations à l'appui,

le colonel (H) DUTARTRE présente la motion suivante qui est soutenue par l'ensemble des participants.

Motion

Compte tenu de la situation financière que le président de l'AAMTDM a exposé au sujet du financement des travaux d'extension-modernisation du musée des Troupes de marine, **il est demandé aux membres de l'association de bien vouloir donner leur accord pour que les Amis du musée des TDM empruntent 900 000 € / 15 ans** au lieu de 600 000 € / 10 ans

Vote

La motion est approuvée à l'unanimité.

2.3-Plan d'action 2021-2022

- **Rembourser** l'emprunt
- **Soutenir** le Conservateur
- **Préparer** le redéploiement

S'impliquer dans différents groupes de travail, Soutenir financièrement le redéploiement (supports médias, graphismes)

Communiquer sur l'avancement des travaux, Adapter le visioguide, Concevoir la future boutique et son fonctionnement.

- **Refondre** le site aamtdm.net ...

2.4- Présentation du budget prévisionnel de fonctionnement 2021 (vote)

Provisionner entre **65 000 €** si la quote-part des cotisations à la CDMB consentie à l'AAMTDM atteint 75 000 € et **80 000 €** si la quote-part des cotisations à la CDMB consentie à l'AAMTDM atteint 90 000 €.

Musée fermé > Boutique fermée > Budget révisé à la baisse.

Remarque :

Un budget **équilibré**. Une **épargne** d'au moins **68 000 €** (Emprunt).

La totalité des cotisations directes est, ou bien épargnée, ou bien consacrée à l'enrichissement et la conservation des collections.

Vote

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.

Prévision des recettes

POSTE PRODUITS	PREVISIONS
Ventes de produits finis, prestation de services	4 000,00 €
Boutique	4 000,00 €
Prestations de services	0,00 €
Produits activités annexes (Réception)	0,00 €
Subvention d'exploitation	5 000,00 €
Région-Département-Autres	0,00 €
Communes (Fréjus et Saint-Raphaël)	5 000,00 €
Autres produits de gestion courante	88 500,00 €
Cotisations adhérents CMB	78 000,00 €
Cotisations adhérents directs	6 000,00 €
Dons-Legs hors Maginot	4.500,00 €
Produits financiers	0,00 €
Livret A	0,00 €
Reprise sur amortissement et provisions	0,00 €
Extension du Musée	0,00 €
TOTAL PRODUITS AAMTDM	97 500,00 €

Musée fermé > Boutique fermée > Budget revu à la baisse

Prévision des dépenses

Poste CHARGES	PREVISIONS
Achats	2 500,00 €
Marchandises Boutique (AAMTDM)	2 000,00 €
Prestations de services (achat de tablettes, Musée)	0,00 €
Autres fournitures (AAMTDM et Musée)	500,00 €
Services extérieurs	5 200,00 €
Assurance (Bureau-CHEMOM-Boutique)	1 000,00 €
Documentation (abonnements - Musée)	200,00 €
Publicité, publication (bulletin AAMTDM)	3 000,00 €
Visioguide (Musée)	500,00 €
Entretien et réparation (AAMTDM et Musée)	500,00 €
Autres services extérieurs	7 800,00 €
Déplacements et visites protocoles (AAMTDM et Musée)	1 000,00 €
Divers (Conférences-Ibis-transports)	1 000,00 €
Divers (Conférences-Réception)	500,00 €
Divers (menues dépenses AAMTDM-Musée)	1 500,00 €
Affranchissement (AAMTDM et Musée)	1 600,00 €
Frais bancaires CE	600,00 €
Frais bancaires CCP	600,00 €
Téléphone et internet (AAMTDM et Musée)	1 000,00 €
Charge de personnel	11 500,00 €
Rémunération	7 000,00 €
Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite, AIST)	4 500,00 €
Autres charges de gestion courante	2 500,00 €
Enrichissement des collections (Musée)	500,00 €
Exposition temporaire (Musée)	1 500,00 €
Conservation (Musée)	500,00 €
Dotations aux amortissement, provisions-engagements	68 000,00 €
Remboursements de l'emprunt	68 000,00 €
TOTAL CHARGES de l'AAMTDM	97 500,00 €

Un budget équilibré. Une épargne prévisionnelle d'au moins 68 000 € (emprunt).

2.5-Renouvellement du conseil d'administration

Cette année 6 membres du conseil arrivent au terme de leur mandat. Le CBA Pierre SEGUI est volontaire pour entrer au CA et prendre le poste de secrétaire général.

A la question « **Etes-vous d'accord pour le renouvellement des mandats**

- du colonel Jean-Pierre DUTARTRE,
 - de madame Brigitte SABATINI,
 - de l'Adjudant-chef Didier TRIPET,
 - du lieutenant-colonel Claude RIZZOTO,
 - du colonel Pierre HEINZELMEIER,
 - de monsieur Stéphane CHANUDAUD,
 - et à l'élection du CBA Pierre SEGUI »,
- L'assemblée répond oui à l'unanimité.

2.6- Questions diverses

Sans objet.

2.7- Conclusions

Le président salue la présence des élus et des adhérents qui ont fait le déplacement et les remercie une nouvelle fois.

Le président déclare l'assemblée générale close et donne rendez-vous le samedi 29 janvier 2022.





BULLETIN D'ADHESION - DE RENOUVELLEMENT – DE CHANGEMENT D'ADRESSE *
(Conformément aux statuts 2013)

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Vous êtes : Civil Militaire Grade : Arme :

Statut* : En activité En retraite Honorariat Réserve

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile :

E-mail :@.....

- Ci-joint un chèque de 20,00 € à l'ordre de l'AAMTDM (je paye ma cotisation annuelle)
- Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de l'AAMTDM (je paye ma cotisation annuelle & je fais un don)
- Ci-contre l'autorisation de prélèvement (je renseigne le **mandat SEPA**)

- Pour les associations et les amicales, la cotisation est de 150,00 €.
- Le titre de membre à vie est conféré à l'adhérent qui effectue un versement supérieur ou égal à 600,00 €.

Fait à le Signature :

* Rayer les mentions inutiles

A retourner à : **Association des Amis du Musée des Troupes de Marine**
BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX
Téléphone et Fax : 04 94 40 76 05 - Mail : amisdumusee@wanadoo.fr

«SOUTENEZ VOTRE MUSEE»

MANDAT SEPA

(Autorisation de prélèvement automatique)

Référence Unique de Mandat : A S S O C I A T I O N - A M I S - M U S E E - T D M -

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine (AAMTDM) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AAMTDM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle et qui détermine les règles de ce présent mandat. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ou sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

1 Vos nom, prénom et adresse

Nom et prénom du débiteur :

Numéro et nom de la rue :

Code postal : Ville : Pays :

2 Désignation du compte à débiter

Numéro d'Identification International du compte du compte bancaire (IBAN) :

Code International d'Identification de votre Banque (BIC) :

Ne pas oublier de joindre un RIB

3 Prélèvement automatique

Anuel, récurrent : 20 € 30 € 50 € 100 € Autre, soit €

4 Date et signature

Créancier : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine
BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX

Identifiant créancier SEPA : FR 51 ZZZ 354 597

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres élus pour 2021

PRESIDENT EN EXERCICE

Colonel (H) Jean-Pierre DUTARTRE

VICE-PRESIDENT

Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON

2e VICE-PRESIDENT

Madame Brigitte SABATTINI

SECRETAIRE

CBA Pierre SEGUI

TRESORIER

Adjudant-chef (ER) Didier TRIPET

TRESORIER ADJOINT

Adjudant-chef (ER) Yves LAFONTAINE

CHARGE DE MISSION

Lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO

ADMINISTRATEURS

Colonel (ER) Pierre HEINZELMEIER

Monsieur Stéphane CHANUDAUD

Commandant (R) Elisabeth GAILLARD-LENOIR

Membres de Droit

GENERAL COMMANDANT L'EMSOME

Général Frédéric GARNIER

DIRECTEUR DU MUSEE

Colonel Olivier DUCRET

CONSERVATEUR

Lieutenant-colonel Philippe ROUDIER

COMMANDANT D'ARMES

Colonel Paul COURTIAU

2. VERIFICATEUR AUX COMPTES

CCL (ER) CHAUSSEBOURG Gatien

3. MEMBRES HONORAIRES

PRESIDENTS

Général (2S) Jacques BOUTEILLE

Général (2S) Jean-Claude METAYER

Général (2S) Philippe TRACQUI

VICE-PRESIDENTS

TRESORIER

SECRETAIRE

Monsieur François CHAUVIN (décédé le 27 avril 2021)

CONSERVATEURS

Colonel (ER) Jean-Marie MASSIP

ADMINISTRATEURS

Général de corps d'armée (2S) ROUSSEAU-DUMARCET

Lieutenant-colonel (ER) Jean-Marie BOINETTE

Lieutenant-colonel (H) Michel VERDIER

Capitaine (H) Yolande LAFOSSE

Capitaine (H) Max LAFOSSE

PALMARES 2020

Le président de l'AAMTDM et les membres du conseil d'administration expriment leurs fraternelles félicitations aux chefs de corps et officiers traditions des régiments suivants :

8e RPIMa

2e RIMa

3e RPIMa

1er RIMa

RICM

21e RIMa

Le nombre de leurs marsouins inscrits à l'AAMTDM témoigne de l'effort de mobilisation et de sensibilisation qu'ils ont accompli.

Merci au nom de notre musée.

C'est toujours avec plaisir que le secrétaire de l'association répondra aux interrogations des Officiers Traditions au : **04.94.40.76.05**

Permanence chaque mardi de 15h00 à 17h30

Mail : amisdumusee@wanadoo.fr



IN MEMORIAM

COLONEL (ER)	Michel	BANON	LIEUTENANT-COLONEL	Regis	LACROIX
COLONEL (ER)	Edmond	BARBARAS	CHEF DE BATAILLON(H)	Fernand	LAFFORGUE
ADJUDANT	Pierre	BARDIN	CAPORAL-CHEF(er)	Jacques	LAJOIE
ADJUDANT-CHEF (ER)	Jean Pierre	BARREAULT	COLONEL (ER)	Albert	LE GOFF
SERGEANT-CHEF	David	BAYARD	CAPORAL-CHEF (er)	Christophe	MARQUAILLE
MONSIEUR	André	BERTRAND	CHEF DE BATAILLON (ER)	Louis	MEDIGUE
COLONEL (H)	Jean-Paul	BITZBERGER	SERGEANT (er)	Christian	MONIER
MARSOUIN 1ere classe(ctg)	Jean	BOHNERT	GENERAL DE DIVISION (2S)	Jean-Charles	MOUSCARDES
ADJUDANT-CHEF (er)	Jacques	BONALDI	MONSIEUR	Daniel	NEIROUREIRE
COLONEL (ER)	Michel	BOURGEOIS	GENERAL CORPS ARMEE (2S)	Michel	NOELDUPAYRAT
CAPORAL-CHEF (Ctg)	Daniel	CHARLEMAIGNE	Caporal-chef	Alphonse	NUUPURE
MONSIEUR	Pierre	CHATIN	ADJUDANT-CHEF (er)	Jacques	PARILLAUD
GENERAL (2S)	Emmanuel	DAUFRESNE	GENERAL (2S)	Jacques	PELLERIN
MARSOUIN 1ere classe(er)	Louis	DEGREZ	GENERAL (2S)	Pierre	PIRSON
CAPORAL-CHEF (er)	Michel	DUBREUIL	COLONEL (ER)	Jacques	RICHARD
ADJUDANT (er)	Jean	FALL	COLONEL (er)	Maurice	RIVES
MAJOR (er)	Vincent	GARUFI	COLONEL (ER)	Philippe	ROBERT
COLONEL (er)	Philippe	GEOLLOT	COLONEL (ER)	Fernand	SCHILD
COLONEL	Raymond	GETTO	ADJUDANT-CHEF (H)	Gilbert	THEVENOT
CHEF DE BATAILLON (ER)	Jacques	GUERIN	CAPITAINE	Christophe	TROUCHON
MONSIEUR	Joseph	JACQUELIN	LIEUTENANT (er)	Pierre	VEYRIER
ADJUDANT-CHEF (er)	Jean	JOUSSET	LIEUTENANT-COLONEL (ER)	Raymond André	VINCENT

DONS 2020

HENNINOT Jacques (Mr)	10 000,00 €	REY Michel (GBR-2S)	120,00 €
S.A.S Le Prince de Monaco	5 000,00 €	BERNIGAUD Michel (M.)	100,00 €
Ass. Nation. des Anciens PARA du Grand 2	3 100,00 €	BONIONI Robert (COL-er)	100,00 €
GARNIER Frédéric (GBR-Père de l'Arme)	2 000,00 €	CACCIAGUERRA Ignace (M.)	100,00 €
THOMAS Roland (Mr)	1 000,00 €	CAPDEVILLE Claude (GAL-2S)	100,00 €
JARRAUD Marc(MEC -er)	750,00 €	DELAUNEY Maurice (M.)	100,00 €
CLANET Jean Charles (LCL-RC)	620,00 €	FARDEAU Serge (ADC-er)	100,00 €
BENTEGEAT Henri (GA-CR)	500,00 €	KOSTIUK Jean (LCL-er)	100,00 €
POIROUX Max (CBA-er)	500,00 €	LACHANT Jean-Paul (ADC-er)	100,00 €
Amis du 11° de RAMa	500,00 €	LAUREAU Albert (COL-H)	100,00 €
ATDM du Finistère (M. BRELIVET)	500,00 €	MANIQUANT René (GBR-2S)	100,00 €
NOËL Claude (Col-H)	500,00 €	MOLINIE Jean (GBR-2S)	100,00 €
PORTE Bernard (SGT-er)	350,00 €	REY Michel (GBR-2S)	100,00 €
CLANET Jean-Charles (LCL-RC)	300,00 €	RICQUIER Laurent (M.)	100,00 €
BALAZUC Jean (LTN-er)	300,00 €	SERPOL Bernard (GBR-2S)	100,00 €
VOISIN Anne-Marie (Mme)	220,00 €	STAÏNER Jean-Pierre (ADJ-er)	100,00 €
GAUTIER Jean-Claude (GDI-2S)	200,00 €	THOMAS Thibaud (COL-CDT le 1° RIMa)	100,00 €
BEHOTEGUY Bernard (Gal-2S)	200,00 €	VACHON Georges (Col-H)	100,00 €
BRIANCON-ROUGE Gérard (GDI-2S)	200,00 €	VERIN Daniel (SGT-er)	100,00 €
MALDAN Georges (GCA-2S)	200,00 €	Association des Anciens du 2°RAMa	100,00 €
SALVAN Jean (GCA- 2S)	200,00 €	BRELIVET Jean Claude (Ph.Ch. en Chef-er)	100,00 €
GAILLARD DE CHAMPRIS Françoise (Mme)	150,00 €	CHARTON Olivier (M.)	100,00 €
BENY Philippe (GAL-2S)	150,00 €	D'ARGENT Arnould (GBR-2S)	100,00 €
FARDEAU Serge (ADC-er)	150,00 €	FALLAY Ghislaine	100,00 €
FREMONT Jean	150,00 €	GAGGI Maxime (M.)	100,00 €
MERGLÉN Pierre (Col-H)	150,00 €	LE PAPE Jean (ADC-H)	100,00 €
OTTIL Jacques (Col-H)	150,00 €	MAZZEGA Ange	100,00 €
EGROT Jean Claude (ADC-er)	120,00 €	MERGLÉN Pierre (LCL-er)	100,00 €
BOUTHIER Jacques (ADC-er)	120,00 €		
DELSOL Roland (M.)	120,00 €		
FREMONT Jean (CEN-H)	120,00 €		

Nota : par manque de place, cette page ne fait pas apparaître les très nombreux dons. Que tous les généreux donateurs en soient remerciés.

LA BOUTIQUE DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE Fréjus

Pour adresser vos commandes (uniquement par correspondance) :
 Par courrier à : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine - BP 10 – 83601 FREJUS Cédex
 Tél renseignements et ventes par correspondance : 04 94 40 76 05 (mardi après-midi)
 Mail : amisdumusee@wanadoo.fr ou associations.cr@bbox.fr

Le catalogue des articles en vente est disponible sur le site de l'AAMTDM : www.aamtdm.net - ou sur demande (les prix indiqués ne tiennent pas compte des frais de port. Attendre de recevoir le devis par téléphone ou mail avant tout règlement. L'envoi du colis se fait à réception du règlement).

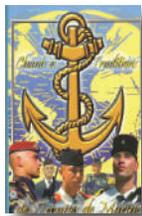


Mug 150 ans Bazeilles
9 €

Mugs TDM - Figurines 21e RIMA - Figurines 9e DIC - Figurines 3e RPIMa - Figurines BTS 14-15 - Figurines 21e RIC - Artilleur de Marine - Division Bleue Bazeilles
8 €



Drap de bain 170 X 90 cm
18 €



Carnet de chants TDM
10 €



Memento
10 €



Autocollant
400 ans d'histoire
1 €



Boucle de ceinture
8 €



Pin's AAMTDM
6 €



Insigne béret
5 €



Pin's TDM fond bleu
5 €



Porte clé ruban
5 €



Jeton de caddie aimanté
5 €



Porte-clé décapsuleur
5 €



Pince à cravates Dorée ou Émaillée bleue
10 €



Nœud papillon
7 €



Calot
16 €



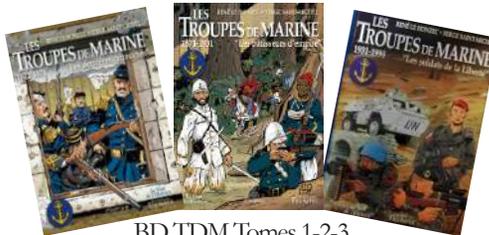
Cravate
12 €



Pin's ancre
5 €



Pin's calot
5 €



BD TDM Tomes 1-2-3
12 € chacune



Polo TDM Homme - Femme
20 €
Enfant - 15 €



Polo TDM blanc Femme
20 €



Casquettes feuilles de chêne 12 € sans feuilles de chêne 10 €



Briquet tempête Alu ou Noir
10 €



Stylo Musée TdM Brisbane bleu ou rouge
6 €

Pour toutes commandes, précisez la taille



T-shirt TDM enfant
10 €



Patch TdM Au nom de Dieu vive la Coloniale
5 €



Patch TdM Bazeilles
5 €



Couteau bricoleur
14 €



Couteau lame à trous
14 €



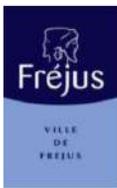
Couteau tire-bouchon
14 €



Stylo musée lumineux
6 €

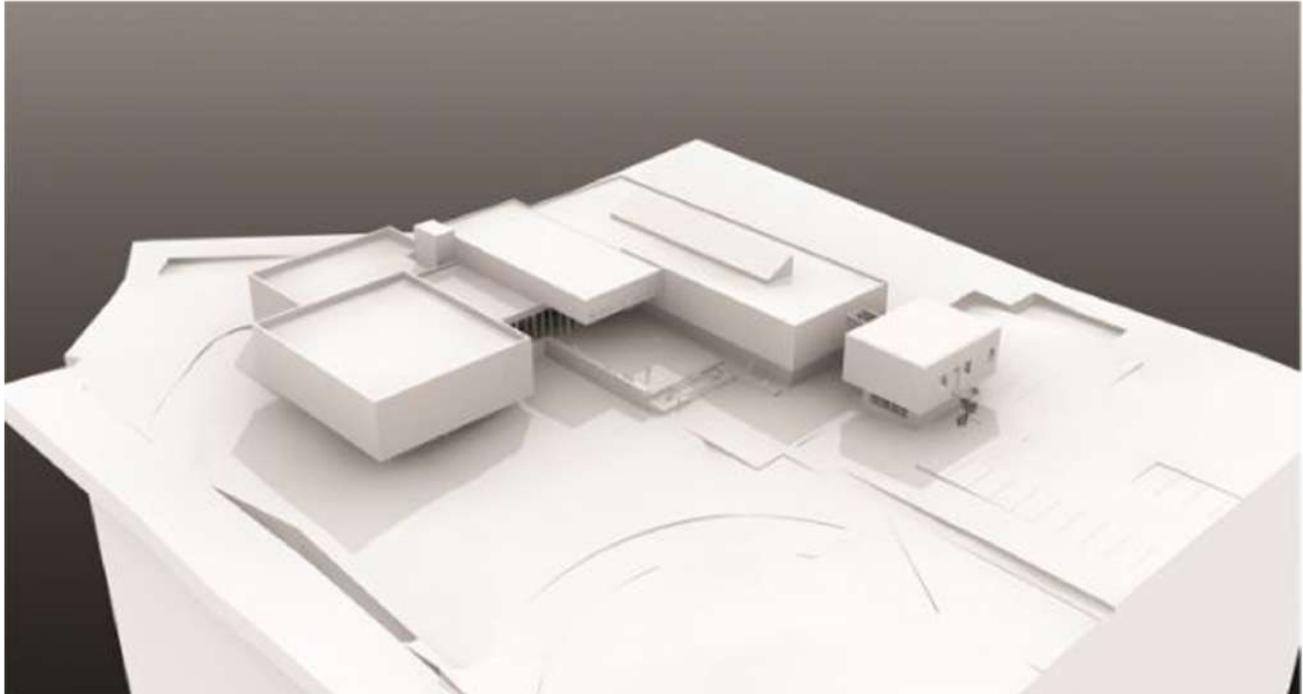


Masque en tissu fabrication artisanale
9 €



C'est maintenant !

Le musée des troupes de marine s'agrandit et se modernise...



... aidez-nous à financer les travaux en

- **faisant un don ¹**
- **ou en devenant mécène ²**

1 : chèque à l'ordre de **AAMTDM** ou bien **TDM EXTENSION MUSEE FREJUS**
 ou
 virement en ligne sur www.troupesdemarine-ancredor.org

1 et 2 : le don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant pour les particuliers et 60% pour les entreprises (exemple : un don de 60 € ne coûte que 20 € ; il donne droit à 40 € de crédit d'impôt - un don de 150 € ne coûte que 50€...). Un reçu fiscal est délivré sur demande.

Contactez-nous

amisdumusee@wanadoo.fr

Le président : 06 47 70 15 55



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête
Fondation des "Gueules Cassées"

